



Commune de Laconnex

Rapport administratif

et financier 2023





Table des matières

Introduction – le mot du maire	4
Exécutif et conseil municipal.....	7
Les conseillers municipaux.....	7
Composition des commissions	8
Principaux points à l’ordre du jour des séances du conseil municipal.....	9
Administration générale	11
Documents officiels	11
Office de l’État civil.....	12
Demande de naturalisation	12
Bureau de vote	12
Démographie.....	13
Police et gardes-frontières.....	13
Sécurité civile	14
Sapeurs-pompiers.....	14
Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Champagne (JSPC)	14
Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPPAM).....	14
Défibrillateurs.....	15
École.....	15
Accueil parascolaire	16
Association des parents d’élèves de Soral et Laconnex	16
Petite enfance	16
Culture et manifestations	17
Parcs et promenades	19
Sports	19
FC Etoile Laconnex	19
Le Club des 100	20
Autres activités sportives.....	20



Jeunesse	21
Société de jeunesse	21
Aînés	22
Prestations sociales	22
Aide humanitaire.....	23
Centre de formation au Burkina Faso <i>www.burkina.ch</i>	23
Subventions à des œuvres caritatives	24
Transports publics	24
Assainissement.....	24
Protection de l'environnement.....	26
Gestion des déchets.....	26
Vidéosurveillance	27
Comptes communaux.....	27
Annexes.....	28



Introduction – le mot du maire

Mesdames et Messieurs habitantes et habitants de Laconnex,
Chères conseillères et chers conseillers municipaux,

Comme chaque année, la clôture des comptes me donne l'occasion de faire le point sur les finances communales et aussi de mettre en évidence certaines décisions et activités de votre mairie.

Quelques repères financiers pour 2023

A l'instar des trois dernières années, la commune a maintenu un effort d'investissement très important pour la réalisation de la 4ème étape de construction des canalisations du réseau secondaire communal à la place du Four-Banal et à la route de la Maison-Forte. Ce sont ainsi 1'320'969 F qui ont été dépensés et financés par les liquidités à disposition et une nouvelle tranche d'emprunt bancaire à hauteur de 700'000 F. Depuis le début du projet en 2018, l'investissement total s'élève à 3'670'634 F dont une grande part sera remboursée par le Fonds intercommunal d'assainissement sur une période de 40 ans.

En parallèle, la commune continue à rénover l'éclairage public en installant des luminaires Led plus performants qui permettent une réduction lumineuse durant la nuit. Depuis le début du projet, les dépenses à cet égard s'élèvent à un total de 121'508 F. De même, l'intégralité des chaussées est refaite et ce sont 260'000 F qui ont été investis jusqu'à présent.

Autre investissement d'importance pour la commune, la rénovation des terrains du stade est terminée et notre club peut profiter de nouvelles infrastructures performantes. Les dépenses totales de construction se sont élevées à 2 millions dont la moitié a été subventionnée par les communes du Groupement intercommunal créé en 2022 et le Fonds intercommunal. Je me félicite que ce projet longuement discuté, et couronné par une belle fête d'inauguration en juin, ait enfin pu se concrétiser et suis satisfait du partenariat ainsi engagé avec nos voisins et amis des communes d'Avusy, Chancy et Soral.

Un dernier commentaire concernant les revenus fiscaux. Si le canton peut se réjouir largement d'un excédent record de recettes de 2 milliards, cette manne « providentielle » ne s'applique pas aux petites communes, comme Laconnex, qui n'hébergent pas sur leur territoire de sociétés aux bénéfices florissants. A l'inverse, notre commune, quant à elle, a constaté en 2023 une diminution sensible de ses recettes fiscales. Aussi, il me semble prudent de maintenir nos dépenses courantes de fonctionnement à leur niveau actuel. Le résultat positif toutefois dégagé est fort utile car il permet à la commune d'autofinancer une partie de ses investissements et de comptabiliser depuis plusieurs années des amortissements extraordinaires du patrimoine administratif.

J'estime toutefois que l'écart de redistribution de la manne financière cantonale n'est pas équitable et qu'il est urgent d'envisager la refonte de la péréquation financière des personnes morales de notre canton.



Quant aux activités opérationnelles et administratives de la mairie, voici quelques éléments qu'il me semble important de retenir pour 2023.

Pour répondre au souci du conseil municipal de participer à l'effort d'économie d'énergie, plusieurs actions ont été entreprises. Une expertise de bâtiments communaux a été réalisée afin de déterminer les mesures qui pourraient être prises pour améliorer leur efficacité énergétique. Ces bâtiments étant toutefois très anciens, toute rénovation sera compliquée par des contraintes patrimoniales qui limiteront assurément une rénovation à coûts proportionnés. Il s'agira en 2024 de faire des choix judicieux et raisonnables.

Dans le même registre, deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées au parking du centre sportif. Ces équipements sont alimentés partiellement par la production de l'installation photovoltaïque sur la halle sportive et la commune a fixé le prix de la recharge à 0.58 cts le kW/h, soit un peu en-dessous du tarif pratiqué par le réseau EVpass partenaire. 90 % des recettes générées par les recharges seront rétrocédées à la commune.

Par ailleurs, la mairie s'est attelée à répondre à la demande du conseil municipal de sécurisation des piétons, en particulier des écoliers, aux alentours du centre du village. Les procédures administratives des deux mesures déterminées en 2022 comme étant prépondérantes ont été initiées, soit la mise en impasse de la route du Lavoir et la continuation de la bande longitudinale à la route du Coteau. À la suite de la validation de l'office cantonal des transports et de l'enquête publique, un dispositif provisoire de fermeture de la route du Lavoir a été installé. La concrétisation définitive de ces deux mesures interviendra en 2024.

Pour répondre à une demande récurrente, un effort a en outre été entrepris quant à l'amélioration « esthétique » de la commune, cela par la végétalisation de l'îlot au carrefour avec la route de la Parraille et la plantation de deux châtaigniers au parking du cimetière. Le souhait de fleurir toute l'année les différents espaces (fontaine, pressoir et bacs divers) sera repris en 2024.

Mentionnons encore l'installation d'un 2ème défibrillateur à côté du panneau officiel de la place du Four-Banal.

Pour terminer cette brève rétrospective, je souhaite accueillir l'arrivée au sein du conseil municipal de Monsieur Laurent Cattin, élu en juin pour remplacer Monsieur Marc Dupraz démissionnaire. J'espère que Monsieur Cattin trouvera intérêt à cette fonction et le remercie, ainsi que d'ailleurs l'ensemble du conseil municipal, de cet engagement important.

J'adresse en outre mes cordiaux remerciements à mes adjoints Messieurs Thierry Arn et Jean-Pierre Gantner qui me secondent avec compétence dans la gestion des affaires communales et la représentation de notre commune dans les nombreuses instances intercommunales.

Pour faire face à l'accroissement de la charge d'activités communales, la mairie a engagé en octobre un nouvel employé qui travaille avec M. Krasniqi et assure également l'entretien des bâtiments administratifs, en lieu et place de la société mandatée jusqu'à présent. Je souhaite la bienvenue à Monsieur Denis Breton et me réjouis d'ores et déjà de pouvoir compter sur cette nouvelle ressource en personnel fort utile, personnel que je remercie dans son ensemble pour son fidèle et efficace dévouement.



Enfin, permettez-moi de rendre hommage à deux personnes qui nous ont quittés en cette année 2023. Messieurs Raymond Hutin et Gabriel Dethurens auront marqué durablement notre mairie et notre commune de leur empreinte en tant que secrétaires communaux durant de longues années.





Exécutif et conseil municipal

Les magistrats

Hubert DETHURENS, maire

Thierry ARN, adjoint au maire

Jean-Pierre GANTNER, adjoint au maire



Les conseillers municipaux

Président



Rémi Fouchault

Vice-président



Stéphane Grobéty



Jean-Luc Baur



Samantha Bavaud Bocion



Christian Bovier



Andreea Capitanescu Benetti



Laurent Cattin



Maxime Dethurens



Marie Ducret Gauthey



Catherine Lachat



Laurent Zimmermann



Composition des commissions

Formation des commissions

Membre de l'Exécutif responsable

Finances

Président : Stéphane Grobéty
 Membres : Samantha Bavaud Bocion, Andreea Capitanescu Benetti, Maxime Dethurens, Laurent Zimmermann

Hubert Dethurens

Bâtiments et sécurité civile

Président : Laurent Zimmermann
 Membres : Jean-Luc Baur, Laurent Cattin, Rémi Fouchault, Stéphane Grobéty

Thierry Arn

Ecole et petite enfance

Président : Stéphane Grobéty
 Membres : Samantha Bavaud Bocion, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat, Laurent Zimmermann

Thierry Arn

Sports, culture et loisirs

Président : Rémi Fouchault
 Membres : Maxime Dethurens, Laurent Cattin, Catherine Lachat, Laurent Zimmermann

Thierry Arn

Routes, trafic et assainissement

Présidente : Andreea Capitanescu Benetti
 Membres : Jean-Luc Baur, Christian Bovier, Laurent Cattin, Rémi Fouchault

Jean-Pierre Gantner

Action sociale et jeunesse

Président : Christian Bovier
 Membres : Jean-Luc Baur, Andreea Capitanescu Benetti, Marie Ducret Gauthey, Catherine Lachat

Jean-Pierre Gantner

Protection de l'environnement et déchets

Président : Maxime Dethurens
 Membres : Samantha Bavaud Bocion, Christian Bovier, Marie Ducret Gauthey, Stéphane Grobéty

Jean-Pierre Gantner



Principaux points à l'ordre du jour des séances du conseil municipal

Séance du 13 février

- Demande de naturalisation
- Construction du séparatif, décompte financier
- Fin des travaux de rénovation des terrains du stade
- Sécurité des piétons dans le village : propositions de l'exécutif
- Installation de panneaux solaires : nouvelles dispositions réglementaires

Séance du 20 mars

- Présentation des rapports CECB+ (expertise énergétique bâtiments) et discussion
- Demande de naturalisation
- Bornes de recharge électrique : réflexions

Séance du 24 avril

- Présentation des comptes communaux 2022
- Construction du séparatif communal : suivi
- Commission des routes : rapport
- Borne de recharge électrique – prix du KWh

Séance du 15 mai

- Rapport administratif et financier du maire pour l'exercice 2022
- Approbation des comptes annuels 2022 : délibération
- Propositions de la commission des routes : discussion
- Construction du séparatif communal : suivi
- Plantation d'arbres au parking du cimetière

Séance du 12 juin

- Election du président du conseil municipal
- Election du bureau du conseil municipal
- Rapport de la commission des bâtiments
- Rapport de la commission sports, culture et loisirs
- Plan directeur cantonal forestier : résolution
- Installation d'un 2^{ème} défibrillateur

Séance du 4 septembre

- Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 7 juin 2023 validant l'élection de M. Laurent Cattin à la fonction de conseiller municipal



- Prestation de serment du nouveau conseiller municipal entre les mains du président du conseil
- Sécurisation piétons : proposition de marquage route du Coteau
- Subvention TPG

Séance du 2 octobre

- Construction du séparatif communal : suivi
- Réglementation parcage au centre du village
- Réglementation trafic chemin de la Douane
- Réaménagement du périmètre de Champs-pointus : préconsultation

Séance du 6 novembre

- Budget de fonctionnement 2024
- Construction du séparatif communal : suivi
- Nomination des membres du bureau de vote 2024

Séance du 4 décembre

- Crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire sur l'exercice 2023 du crédit de construction de la caserne : délibération
- Crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire sur l'exercice 2023 du crédit de construction de la voirie : délibération
- Crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire sur l'exercice 2023 du crédit de construction de la déchetterie : délibération
- Crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire sur l'exercice 2023 du crédit de construction de travaux au stade : délibération
- Budget de fonctionnement 2024 : délibération
- Contribution au FIDU 2024 : délibération
- Construction du séparatif communal : suivi
- Fêtes de Noël des aînés et des écoles
- Travaux d'aménagement îlot Parraille

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal et les délibérations sont publiés régulièrement sur notre site internet www.laconnex.ch.



Administration générale

Le secrétariat de la mairie est assuré par Mme Catherine Koumrouyan, secrétaire-comptable, et Mme Nadia Dupraz, secrétaire communale, et est à votre disposition le mardi de 14h00 à 18h15 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires, le soussigné, ses adjoints et le secrétariat de la mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous. Vous pouvez contacter la mairie par courriel à info@laconnex.ch ou par téléphone au 022 756 15 69.

Les informations officielles sont affichées aux panneaux d'affichage communaux (en face de la mairie et place du Four-Banal).

Sur notre site internet, www.laconnex.ch, vous trouverez toutes les actualités et informations communales régulièrement mises à jour.

Documents officiels

En 2023, ce sont 26 demandes de cartes d'identité qui ont été traitées par le secrétariat de la mairie.

Les demandes de passeports sont à effectuer directement auprès de l'Office cantonal de la population. La prise des données biométriques s'effectue au Centre Cantonal de Biométrie, situé au 2 route de Peney - 1214 Vernier.



Le secrétariat délivre également gratuitement des attestations de domicile aux citoyens suisses.

Office de l'État civil

L'état civil est géré par un groupement intercommunal, dont le siège est à Bernex. C'est donc à la mairie de cette commune que vous devez vous adresser pour toutes les formalités ayant trait à l'état civil (tél. 022 850 92 92).

Pour les habitants de la commune ou étant originaires de Laconnex, la célébration d'un mariage dans notre mairie est bien entendu toujours possible. En 2023, j'ai eu le plaisir d'en célébrer un.

Demande de naturalisation

2 demandes de droit de cité (personnes déjà originaires d'une autre commune genevoise) et 2 demandes de naturalisation nous sont parvenues, pour lesquelles un préavis favorable a été rendu.

Bureau de vote

Le conseil municipal a nommé les responsables du local de vote pour l'année 2023.
Il s'agit de :

Monsieur Pascal Koumrouyan, président
Madame Elsbeth Romer, vice-présidente
Madame Betty Aldi, suppléante du président
Madame Connie Fogler, suppléante de la vice-présidente.

Je remercie les actuels responsables pour leur dévouement. Si vous êtes intéressé par cette fonction, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie ou le président du bureau de vote.





Démographie

Au 31 décembre 2023, notre commune comptait **676** habitants.

Evolution démographique

	2019	2020	2021	2022	2023
Population en début d'année	693	692	715	689	709
Naissances	5	9	6	6	1
Décès	1	1	4	2	2
Mouvement migratoire	-4	15	-28	16	-32
Population en fin d'année	692	715	689	709	676

Répartition démographique

Hommes	Femmes	0 – 19 ans	20 – 64 ans	65 ans et +	Part en % des étrangers
333	343	136	389	151	14.9

En comparaison à la population cantonale, Laconnex se situe toujours en 43ème position parmi les 45 communes genevoises (les deux autres plus petites communes étant Russin et Gy).

Police et gardes-frontières

Je vous rappelle que la **police cantonale au 117** reste votre interlocuteur de **premier recours** lors d'incidents.

Gendarmerie de Lancy-Onex

Route du Pont-Butin 55 – 1212 Lancy – tél. 022 427 64 20.

Depuis plusieurs années, la commune mandate une société de sécurité privée qui est chargée de la surveillance du village, ainsi que de veiller à la tranquillité publique. Pour ce faire, des patrouilles de surveillance parcourent la commune plusieurs fois par semaine, principalement de nuit. Si vous observez un acte malveillant ou douteux, vous pouvez contacter la société : Guardian Security Agency, tél. 0848 349 349 (24h/24).

Pour ce qui concerne les gardes-frontières, les coordonnées sont les suivantes : Centrale d'engagement et de transmission du corps des gardes-frontières, tél. 0800 800 310 (appel gratuit).



Sécurité civile

Sapeurs-pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers de Laconnex a été engagée à trois reprises en fin d'année 2023. Deux fois pour des inondations et une fois pour un arbre qui est tombé sur une ligne téléphonique, dans la banlieue nord du village. Lors de chaque intervention, nous avons pu répondre de manière adéquate.

Lors du pont du Jeûne Genevois, la compagnie est partie se ressourcer sous le soleil du Portugal en compagnie de quelques vaillants retraités. Ces moments sont toujours importants afin de développer la cohésion d'équipe et l'entraide, deux valeurs fondamentales lors d'interventions.

La compagnie se porte toujours à merveille avec le sérieux et la convivialité qui la caractérisent depuis de nombreuses années et je l'espère pour longtemps ! L'effectif de la compagnie est toujours de 22 sapeurs. Vu les nominations d'officiers et de sous-officiers en 2022, aucune promotion n'est intervenue en 2023.

Grade	Nom	Prénom
Cap.	ARN	Thierry
Lt.	CIRAUDO	Delio
Lt.	EMERY	Guillaume
Sgmt.	FOUCHAULT	Rémi
Four.	GABERT	Sébastien
Cpl.	LCHAT	Thomas
Cpl.	BAVAUD	Julien
Sap.	DAVID	Vincent
Sap.	DETHURENS	Xavier
Sap.	HUBERMAN	Benjamin
Sap.	DETHURENS	Maxime
Sap.	MANDALLAZ	Luc
Sap.	CATTIN	Laurent
Sap.	MC GILL	James
Sap.	MANDALLAZ	Henri
Sap.	MANDALLAZ	William
Sap.	GERARDI	Yves-Antoine
Sap.	BRETON	Denis
Sap.	HONEGGER	Julien
Sap.	LCHAT	Denis
Sap.	PRAZ	Steven
Sap.	SPAHR	Téo

Je profite de ces quelques lignes pour vous rappeler que lorsque vous avez besoin des pompiers, vous devez composer le **118**. Ainsi, toutes les demandes seront centralisées et les forces d'intervention auront une vision globale de la situation. En finalité, les interventions pourront mieux être coordonnées et les sinistres seront plus efficacement traités.

Comme chaque année, je souhaite également remercier la compagnie pour la magnifique décoration du sapin et les illuminations de Noël du café « chez le Docteur ».

Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Champagne (JSPC)

Le corps des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Champagne (JSPC) s'adresse aux filles et garçons de 10 à 18 ans habitant les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex et Soral. Il a pour mission de développer l'intérêt des jeunes pour la fonction de sapeur-pompier, de les instruire dans les domaines de la prévention, des premiers-secours et de la défense incendie. <https://jsp-c.ch/>

Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCPAM)

Notre commune fait partie du regroupement « Champagne » dont le poste de commandement est à Bernex. L'adjoint au maire, M. Jean-Pierre Gantner, assiste régulièrement aux réunions.

Aujourd'hui, son coût par habitant est de F 18.



Défibrillateurs

En cas d'urgence, deux défibrillateurs sont à disposition :

- au centre sportif à côté de la porte d'entrée principale de la buvette (côté terrains de foot)
- à côté du panneau officiel sous terrasse du café « chez le Docteur »

École

Notre école primaire regroupe les élèves de la 4^{ème} à la 8^{ème} primaire. Mmes Lara De Oliveira, Elsa Paturel-Barbar, Cécile Goepfert, Olivia Grognuz et Véronique Hofstetter assurent l'enseignement. Plusieurs maîtres spécialisés interviennent également pour les sciences, l'anglais, le soutien scolaire, les activités sportives, musicales et manuelles.

La direction de notre école, regroupée au sein de l'établissement scolaire de Perly-Certoux, Compesières, Soral et Laconnex, est toujours assurée par M. Frédéric Heiz.

C'est avec plaisir que la commune soutient financièrement les différentes activités et sorties organisées par les enseignantes, notamment le transport pour les cours de natation au bassin de l'école de Perly.

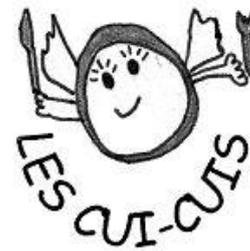
La traditionnelle fête des promotions a eu lieu à Soral et celle de Noël a été organisée par Laconnex.





Accueil parascolaire

L'association « **Les Cui-Cuis** » continue d'assurer la prestation du restaurant scolaire quatre fois par semaine dans les 2 bâtiments scolaires de Soral et Laconnex. En moyenne 22 enfants sont inscrits aux cuisines scolaires à Soral et 32 à Laconnex. Les menus des enfants peuvent être consultés sur le site internet de la commune.



En outre, un accueil est organisé de 16h à 18h, fréquenté en moyenne par 22 enfants à Soral et 5 à Laconnex. L'accueil du matin de 7h30 à 8h, uniquement à Soral, reçoit 3 enfants.

Le comité de l'association comprend des représentants des deux communes de Soral et Laconnex (Catherine Lachat et Laurent Zimmermann), ainsi qu'un représentant des parents par village.

Le co-financement des communes de Soral et Laconnex couvre le déficit annuel d'exploitation, soit F 35'348 pour Laconnex en 2023.

Association des parents d'élèves de Soral et Laconnex

L'APESL a pour objectif de favoriser les liens entre élèves, parents, enseignants et communes.

Dans ce but, elle organise des cours périscolaires pour les élèves, de nombreuses manifestations tout au long de l'année scolaire et participe activement à l'organisation et au bon fonctionnement de la vie des écoles de Soral et de Laconnex.

Les enfants ont notamment pu profiter des animations suivantes :

- Soirée patinoire en février à Bernex
- En mai, la semaine sans écran
- Auditions de musique en juin et en décembre
- Animations lors de la fête des promotions
- Journée avec Pro-vélo à la rentrée
- Santescalade – de septembre à décembre
- Ciné famille troc en novembre
- Fête de l'Escalade des enfants en décembre

Je tiens ici à remercier tout particulièrement le comité pour l'énergie et le temps investi pour le divertissement et le bien-être de nos enfants.

Petite enfance

Notre jardin d'enfants "Les enfants de la Feuillée" a accueilli 15 enfants (11 de Soral et 4 de Laconnex) de 2 à 4 ans. Les horaires ont été élargis de 7h45 à midi.



Samantha Bavaud Bocion, conseillère municipale, représente notre commune au sein du comité. La commune de Laconnex a contribué au financement de la structure pour un montant de F 15'000.

A l'instar de ce qui est pratiqué pour le parascolaire, les parents au bénéfice d'un subside d'assurance maladie peuvent bénéficier d'une subvention communale.

Crèche d'Aire-la-Ville

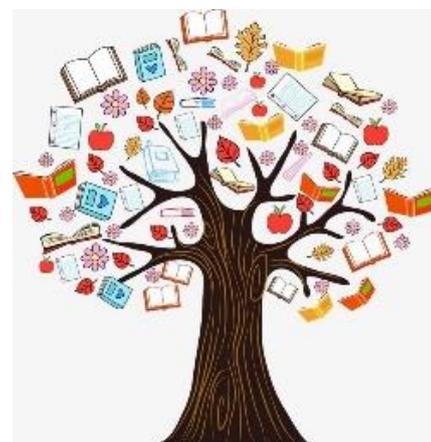
Cette institution d'accueil de la petite enfance, ouverte en 2022, a accueilli 7 enfants de 5 familles de Laconnex. Le coût net pour la commune s'est élevé à F 93'350 en 2023.

L'Association "Le Couffin" continue de son côté à soutenir le placement d'enfants de la Champagne en famille d'accueil de jour. La commune, représentée par Thierry Arn, a contribué au financement de cette structure à hauteur de F 4'400.

La recherche de familles d'accueil reste une priorité pour l'association, afin de pouvoir offrir plus de possibilités de garde. Mentionnons encore que Le Couffin facilite les prestations de baby-sitting en aidant les jeunes à obtenir l'attestation idoine de formation et en tenant à jour une liste des jeunes en cas de besoin des familles.

Culture et manifestations

- C'est devenu une tradition, **le marché** ouvre ses étals sur la place en face de la mairie le 3^{ème} samedi du mois (sauf en janvier, février et juillet, août). Je tiens à remercier ses organisateurs pour la mise en place et l'animation de ces conviviales journées qui rassemblent à chaque fois beaucoup de nos villageois.
- Notre petite **bibliothèque**, gérée par l'association LireAlaco, propose un large choix d'ouvrages pour adultes et enfants, ainsi que des animations régulières de Kamishibai pour les enfants de 2 à 6 ans. N'hésitez pas à passer découvrir cet espace lecture situé à l'arrière de la haie de la terrasse du café-restaurant « Chez le Docteur ». Les horaires et les informations concernant les animations prévues figurent sur le site internet communal.
- **Deux boîtes à livres** sont toujours mises à votre disposition, dans le parc de jeux en face de la mairie et devant l'école, afin d'échanger des livres. Pour rappel, merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt, mais d'y laisser deux à trois livres au maximum. De plus, les boîtes étant à disposition de tous, veillez à ne pas déposer d'ouvrages susceptibles de choquer un jeune public.





- Le FC Etoile Laconnex a organisé un **tournoi de Jass** le 4 mars.
- En soutien à notre centre de formation à Pô au Burkina Faso et offert par l'Orchestre des Trois-Chêne, vous avez eu le plaisir d'écouter un **concert philharmonique** au centre sportif le 12 mars.
- L'association LireAlaco vous a fait **découvrir 3 auteurs romands** lors d'une rencontre spécial jeunesse le 29 avril.
- Un **spectacle d'improvisation théâtrale** a eu lieu le 30 avril à la salle communale.
- La Jeunesse a organisé son **tournoi de pétanque** le 2 juillet.
- **CinéLaconnex**, le 8 juillet, a réuni de nombreux cinéphiles. Un grand merci aux organisateurs et aux membres de la Jeunesse.
- La fête nationale du **1^{er} août** a eu lieu à Soral.
- La Jeunesse a une nouvelle fois proposé des soirées cinéma en plein air (ciné drive) lors de son **Lacollywood** du 16 au 19 août.
- Le 28 octobre, la Jeunesse a organisé son **Bal d'Halloween**.
- L'association LireAlaco a organisé un **spectacle théâtral** pour les enfants le 10 décembre sur le thème des contes de Noël d'Andersen. Cette représentation a remporté un franc succès.
- Le FC Etoile Laconnex a organisé une version réduite de la **Fête de l'Escalade** devant la fontaine du Lavoir, le 9 décembre.



La Loi sur la restauration, le débit de boisson, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) et son Règlement d'application (RRDBHD) impliquent que les communes sont dorénavant compétentes pour délivrer les autorisations aux organisateurs de manifestations et d'événements de divertissement public qui ont lieu sur leur territoire.

Dès lors, toute personne désirant organiser une manifestation publique doit remplir une demande d'autorisation. Les formulaires nécessaires sont disponibles sur le site internet de la commune ou directement en ligne, via le guichet unique de l'Etat de Genève <http://ge.ch/e-demarches/manifestations>.



Parcs et promenades

Je rappelle aux propriétaires de chiens les règles de comportement quant au maintien de la propreté : garder les chiens en laisse dans tout le périmètre du village, ramasser systématiquement leurs crottes et respecter **l'interdiction d'accès aux deux places de jeux** (en face de la mairie et au préau de l'école), de nombreuses déjections y sont malheureusement encore trouvées. De plus, les détenteurs de chien(s) ont l'obligation d'acquiescer dès début janvier et avant le 1^{er} avril la marque de contrôle officielle dans leur commune de domicile (médaille remise gratuitement à la mairie).

Les cavaliers sont instamment priés de ramasser le crottin de leur monture, les voiries étant de plus en plus souillées. A cet effet, des poubelles sont mises à disposition par les Ecuries du Pêcher que je remercie une nouvelle fois pour cette action.

Je vous rappelle que l'entretien des deux giratoires de la Vy-Neuve est effectué par le canton. C'est donc ce dernier qui détermine les plantations qui y sont faites.



Sports

FC Etoile Laconnex



Le club compte environ 300 joueuses et joueurs répartis dans 13 équipes dont 9 équipes juniors.

L'année 2023 a été marquée par l'inauguration des nouveaux terrains et le 80ème anniversaire du club. Cette fête a été commémorée le premier weekend de juin durant lequel un repas de soutien a été réalisé le samedi soir, ainsi qu'un match de gala dominical prestigieux opposant les légendes du FC Étoile Laconnex aux anciens du Servette FC, cela dans une ambiance champêtre et conviviale.



Ces nouvelles infrastructures ont réellement propulsé le club dans une nouvelle ère, permettant aux équipes de s'entraîner tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques.

Durant le weekend de Pentecôte, nos juniors E et D ont bénéficié du magnifique soutien financier du Club des 100 pour participer à un tournoi à Stuttgart et ainsi se confronter à des clubs venant des 4 coins de l'Europe.

Le comité du FC Etoile Laconnex se tient bien entendu à votre disposition pour toute demande ou question. Rappelons que leur engagement, et celui des entraîneurs, repose à 100% sur du bénévolat.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires et les contacts sur le site internet www.fcetoilelaconnex.ch ou par mail : info@fcetoilelaconnex.ch.



Le Club des 100 du FC Etoile Laconnex peut toujours compter sur la fidélité d'environ 160 membres prêts à aider financièrement notre club de football.

Si vous souhaitez être tenu au courant de ses activités ou le rejoindre, vous trouverez toutes informations utiles à l'adresse suivante : www.fcetoilelaconnex.ch/clubdes100.html.

Autres activités sportives

Une sortie à ski a été organisée avec la commune de Soral, le 4 mars.

Avec la collaboration du café « Chez le Docteur », nous avons une nouvelle fois mis à disposition de la population gratuitement des abonnements du **Genève-Servette Hockey club**, ainsi que du **Genève-Servette Football club**.

Les associations sportives locales offrent toujours de nombreuses possibilités d'activités :

- ◆ Le groupement gymnique
- ◆ L'association des Pony-Games
- ◆ La société de tir
- ◆ Le motocross club Les Meyrinos
- ◆ L'amicale de pétanque « La Laconnésienne »
- ◆ Le groupement d'aéromodélisme de Genève

Je profite de cette occasion pour les remercier de leur engagement au bénéfice de nombreuses personnes de Laconnex et des environs.

Vous trouverez leurs coordonnées sur notre site internet.

Je félicite également tous les participants à **la course de l'Escalade**. Notre commune a été vaillamment représentée par 46 personnes, dont 15 enfants. La relève sportive semble assurée !



Jeunesse

- ◆ 14 jeunes de notre commune ont atteint leur **majorité** en 2023. Ils ont pu participer à la soirée des promotions citoyennes organisée par le Canton et ont été invités au café « Chez le Docteur » par Jean-Pierre Gantner.
- ◆ **Fonds du 700ème** : la prime de F 1'000 prévue par ce fonds n'a pas été attribuée, faute de candidat.
- ◆ Durant les vacances d'été, dix jeunes de la commune ont pu bénéficier de **jobs d'été** et ont été employés à l'entretien des espaces verts et des bâtiments.
- ◆ Nous avons eu le plaisir de récompenser les **jeunes diplômés** suivants pour l'obtention d'un diplôme de fin d'études d'un enseignement secondaire II ou d'un apprentissage : Séverine Fontaine, David Grillet, Mathieu Lachat et Yan Poncioni.
- ◆ Des travailleurs sociaux hors-murs de la **FASe** (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) effectuent régulièrement des tournées dans le village pour discuter avec les jeunes, les accompagner dans leurs démarches, assurer une présence éducative et préventive et faciliter la médiation lorsque des problèmes se posent, notamment avec les riverains. La subvention annuelle s'élève à F 9'150. Une sortie rafting sur l'Arve et des grillades ont été organisées le 24 juin en collaboration avec Soral et le **BUPP** et a remporté un franc succès.
- ◆ La commune participe au dispositif **CapEmploi** de la Champagne qui vise à aider les jeunes en rupture ou difficultés de formation en proposant notamment des stages de réinsertion. Une contribution annuelle de F 6'225 a été versée.



Finalement, une participation financière est toujours versée aux colonies et camps de vacances fréquentés par les enfants de la commune durant l'été, cela à hauteur de F 15 par enfant et par jour.

Société de jeunesse

Cette année, notre société de Jeunesse a organisé le tournoi de pétanque, les repas lors de CinéLaconnex, Lacollywood – ciné drive en plein air, le bal d'Halloween et le vin chaud lors de la décoration du sapin de Noël. Je les remercie vivement de leur engagement pour animer la vie du village.





Aînés



Jean-Pierre Gantner, adjoint, et Jean-Luc Baur, conseiller municipal ont emmené nos aînés au Saut du Doubs pour une balade en calèche et la visite du belvédère des Gorges du Doubs, suivis d'un excellent repas à l'auberge du Relais du Saut du Doubs.

Cette année, le repas de Noël a eu lieu le 17 décembre. Un délicieux repas préparé par Stéphane Taffonneau du Café du Levant et une dégustation de whiskys, toujours brillamment présentés par Martin Taylor, ont magnifiquement contribué à la réussite de cette journée. Pour remplacer un cadeau de Noël, nos aînés ont offert F 1'200 à l'association Voix Libres dont l'objectif principal est de prévenir et éradiquer le travail des enfants dans les mines en Bolivie, ainsi que d'améliorer leurs conditions de vie.



C'est aussi lors de cette belle occasion, que j'ai eu le grand plaisir d'adresser nos meilleurs vœux de bon anniversaire à Madame Yolande Guignard, toute fraîche centenaire !

Prestations sociales

Notre commune est rattachée à l'Institution Genevoise de Maintien à Domicile (**IMAD**) de Bernex et contribue à hauteur de F 11'885 à son fonctionnement.

Vous pouvez vous adresser à l'IMAD au **022 420 20 20** pour toute demande d'aide sociale, mais aussi pour du soutien en cas d'enfants malades, des consultations de santé maternelle et infantile par suite d'une naissance, ainsi que pour un appui en cas de situation familiale difficile.

En outre, depuis cette année, une convention signée avec **Pro Senectute** permet à nos seniors de bénéficier gratuitement de consultations. L'entretien de consultation sociale est mené par un spécialiste soumis au secret professionnel et est ouvert aux seniors et à leur famille (**022 807 05 65**).



Aide humanitaire

Centre de formation au Burkina Faso www.burkina.ch

Durant cette année scolaire, l'effectif du centre de formation, cofinancé depuis 2001 par plusieurs communes de la Champagne dont Laconnex, est de 152 élèves, soit un peu plus que l'année passée, qui sont répartis entre l'enseignement général, la construction métallique et la couture.

Par ailleurs, la formation en agriculture bio pour 60 jeunes de notre école et de la région a continué grâce au financement de la Fondation Robin des Bois. Ces cours leur seront très utiles pour leur futur quel que soit leur métier. La zone de maraîchage, qui permet de cultiver presque toute l'année des légumes de bonne qualité, a été agrandie d'un hectare avec un nouveau forage et permet à 80 nouvelles familles de pouvoir cultiver une parcelle. Le centre est chanceux de bénéficier d'une nappe d'eau souterraine qui permet d'avoir de l'eau toute l'année et d'alimenter les 3 forages à disposition.

Actuellement, 51 jeunes sont parrainés par des personnes de nos communes, mais de nombreux enfants ne peuvent pas venir se former faute de moyens financiers. Nous cherchons toujours de nouveaux parrains et marraines afin d'assurer un meilleur avenir à d'autres jeunes et les soutenir financièrement. La liste des élèves en attente de parrainage est encore longue ! Je vous rappelle qu'un parrainage coûte F 25.- par mois, soit le prix de 7 cafés, pour les frais d'écolage et les repas.

Lors de deux événements, votre générosité a permis de récolter des fonds. En mars, nous avons de nouveau accueilli l'orchestre des 3 Chênes dont 50 musiciens ont offert un magnifique concert. En août, le traditionnel concert à l'école de Soral a été organisé par Nicolas Hafner.

J'aimerais remercier chaleureusement le président de l'association, Philippe Lädemann, ainsi que Victor, le directeur local, qui s'engagent depuis de nombreuses années pour assurer la pérennité du centre et coordonner ses activités.





Subventions à des œuvres caritatives

Notre commune a soutenu de nombreuses associations caritatives pour un montant de F 8'000 en Suisse et de F 3'500 à l'étranger. Cette année, l'exécutif communal a également fait des dons pour un montant global de F 4'000 à la Chaîne du Bonheur pour soutenir des actions en faveur des victimes du séisme en Turquie et au Maroc, ainsi que des personnes déplacées par la crise entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Transports publics

En 2023, la commune a augmenté sa participation de F 50 à F 100 pour l'achat d'un abonnement annuel TPG par tout jeune en formation, jusqu'à la fin de l'enseignement post-obligatoire. Ce sont ainsi 39 jeunes de notre commune qui ont pu bénéficier de cette contribution.

La commune participe toujours, pour un montant de F 2'300, au financement du réseau **NOCTAMBUS** qui assure deux trajets nocturnes, les vendredis et samedis soir. Le détail de la ligne reliant Laconnex se trouve sur notre site internet.

Notre commune bénéficie du **tpgFlex**, le nouveau service de bus à la demande dans la région de la Champagne qui dessert les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex, Soral ainsi que Viry (France), pour les relier entre elles et pour leur offrir une connexion à la gare de La Plaine (Dardagny) et, depuis peu, également aux arrêts Bernex-Vailly et ZIPLO. En dehors des heures de pointe, vous commandez votre course sur l'application dédiée, la navette vient vous chercher et vous dépose à l'arrêt choisi. Vous trouverez toutes les informations sur le site des TPG.

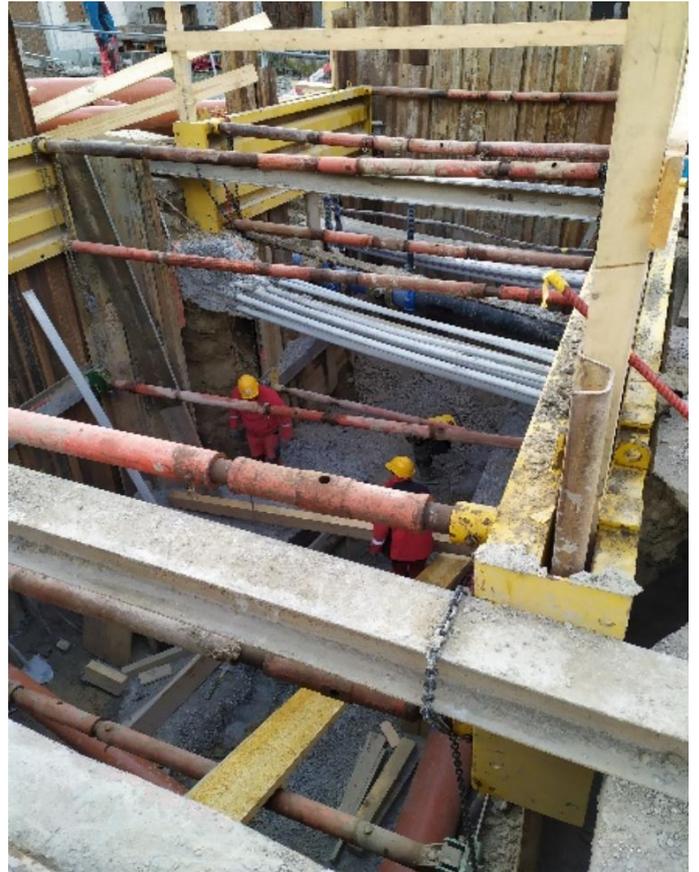
Assainissement

L'année 2023 a représenté une étape très importante dans la construction des canalisations communales puisque les travaux ont eu lieu sur des voiries centrales du village, soit la place du Four-Banal et la route de la Maison-Forte, entre la place et le chemin des Méandres.

La réalisation du chantier a été confiée à l'entreprise Cuénod qui a su répondre aux exigences et contraintes fortes de ce secteur particulièrement stratégique puisque tous les réseaux d'eaux usées et claires s'y rejoignent, ainsi que les services SIG (électricité et eau potable).

Les quelques images ci-après illustrent bien l'imbrication complexe des réseaux à reprendre à des profondeurs importantes.

Ces travaux ont engendré des nuisances notables pour les résidents du secteur que je profite ici de remercier de leur compréhension et amabilité envers les équipes Cuénod. En outre, les bus ont été déviés à l'extérieur du village.





Protection de l'environnement

Gestion des déchets

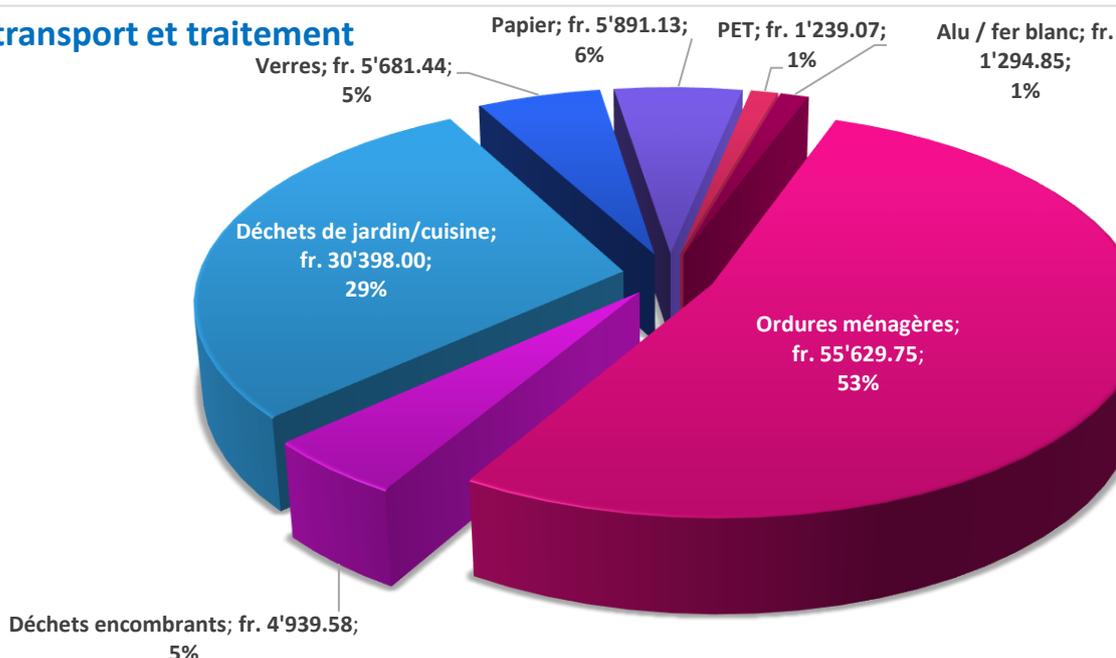
Notre commune contribue toujours efficacement au tri et au recyclage des déchets. Laconnex recycle en effet 67% de la totalité de ses déchets et le volume de déchets incinérés par habitant continue de diminuer.

Conformément à la législation fédérale et cantonale, les communes genevoises doivent mettre en œuvre des mesures afin d'inciter les entreprises à mieux trier leurs déchets. Les déchets des entreprises de Laconnex ont donc fait l'objet de plusieurs relevés de pesage durant l'année et ce sont **15.22 tonnes** qui leur ont été facturées pour un montant de **F 3'566**.

Statistiques

Types de déchets	2020 715 habitants		2021 689 habitants		2022 709 habitants		2023 676 habitants	
	Tonnage	par hab (en kg)						
Ordures ménagères	100.11	140.01	94.36	136.95	91.09	128.47	89.94	133.04
Déchets encombrants	13.62	19.05	11.78	17.10	14.26	20.11	12.55	18.57
Déchets de jardin/cuisine	106.47	148.91	105.81	153.57	81.19	114.51	93.28	137.99
Verres	77.72	108.70	49.32	71.58	44.90	63.30	35.44	52.43
Papier	41.41	57.92	46.84	67.98	39.00	55.01	34.84	51.54
PET	2.36	3.30	2.47	3.58	2.38	3.36	2.18	3.22
Alu/fer blanc	3.24	4.53	1.67	2.42	1.81	2.55	1.24	1.83
Capsules de café			1.74	2.53	2.82	3.97	1.39	2.05

Coûts transport et traitement





Vidéosurveillance

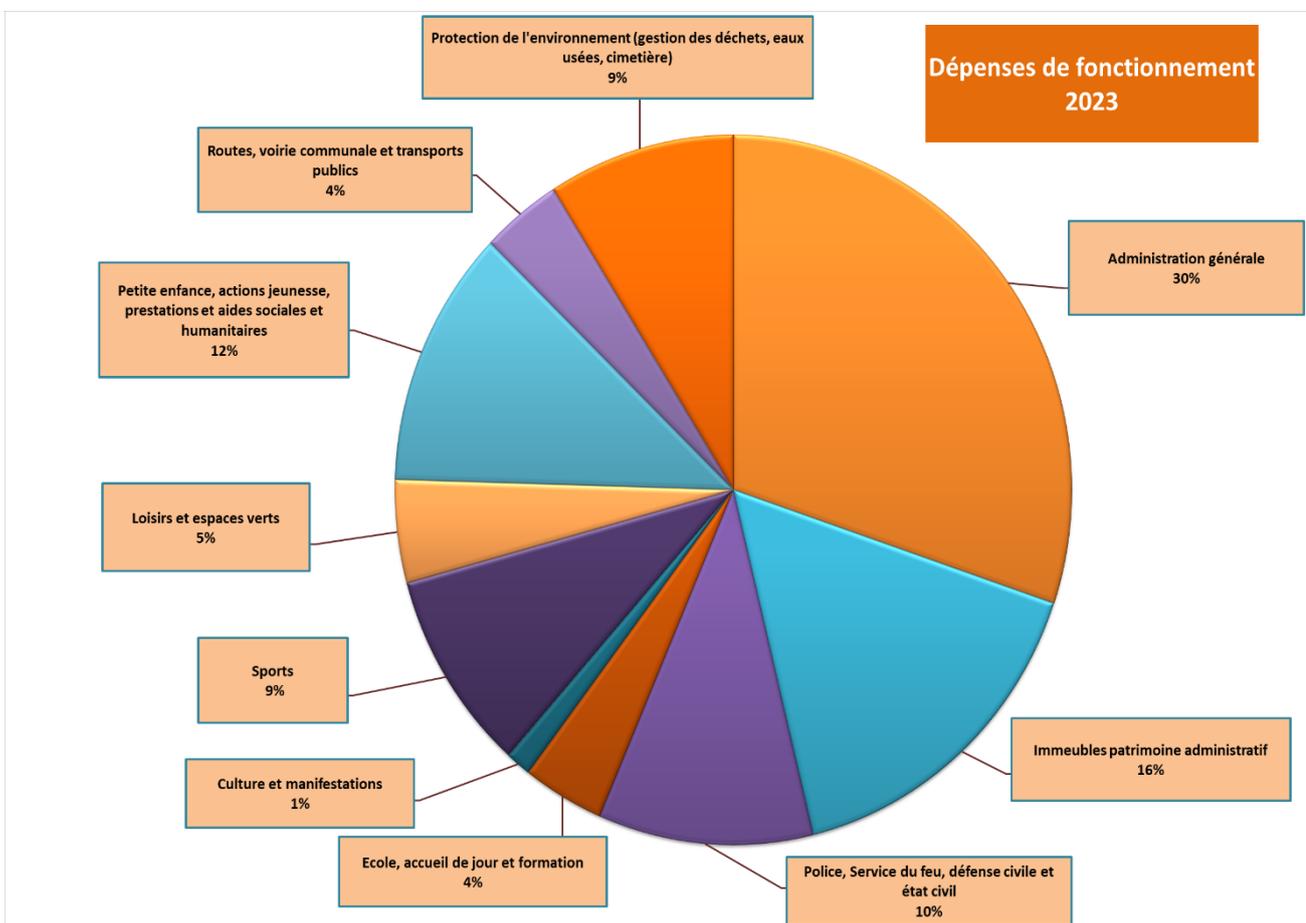
Afin de lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages fréquents, une caméra de vidéosurveillance est installée à la déchetterie depuis 2022. Un règlement précise les limites et conditions d'utilisation des images, conformément à l'article 42 de la LIPAD (Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles).

Ce dispositif est utilisé de manière proportionnée par la mairie qui a ainsi pu retrouver quelques auteurs de dépôts inappropriés. De manière générale, la commune a constaté l'effet dissuasif de cette installation, puisqu'aucune infraction importante n'a été constatée.

Comptes communaux

Le résultat des comptes 2023 se présente comme suit :

Charges de fonctionnement	2'244'890.72 F
<i>dont amortissements</i>	450'649.82 F
Revenus de fonctionnement	2'604'473.26 F
Excédent de revenus	359'582.54 F
Investissements nets	1'332'134.36 F
Centimes additionnels	44





Annexes

- Rapport de l'organe de révision
- Bilan
- Compte de résultat échelonné
- Investissements



Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2023
à l'attention du conseil municipal de la
COMMUNE DE LACONNEX

Genève, le 19 avril 2024

Mesdames et Messieurs,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la COMMUNE DE LACONNEX comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de fonctionnement, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée «Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la COMMUNE DE LACONNEX, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Anthony Conte
Expert réviseur agréé

BILAN AU		31 décembre 2022	31 décembre 2023
1	Actif	22 552 178.19	23 277 215.31
10	Patrimoine financier	16 951 665.95	16 795 218.53
100	Disponibilités et placements à court terme	1 367 892.00	974 629.79
101	Créances	858 291.90	915 302.34
104	Actifs de régularisation	8 575.90	139 861.75
107	Placements financiers	263 506.00	330 300.00
108	Immobilisations corporelles PF	14 390 284.00	14 390 284.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	63 116.15	44 840.65
14	Patrimoine administratif	5 600 512.24	6 481 996.78
140	Immobilisations corporelles du PA	6 488 240.23	7 584 077.80
145	Participations, capital social	344 820.45	344 820.45
146	Subventions d'investissements	256 565.70	283 509.03
148	Amortissements complémentaires cumulés	1 489 114.14-	1 730 410.50-
2	Passif	22 552 178.19	23 277 215.31
20	Capitaux de tiers	3 462 535.32	3 827 989.90
204	Passifs de régularisation	315 079.00	131 035.32
205	Provisions à court terme	244 340.17	232 113.93
206	Engagements financiers à long terme	2 840 000.00	3 420 000.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	63 116.15	44 840.65
29	Capital propre	19 089 642.87	19 449 225.41
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	1 106 167.10	1 106 167.10
291	Fonds enregistrés comme capital propre	147 109.00	143 013.00
299	Excédent/découvert du bilan	17 836 366.77	18 200 045.31

BILAN

Présentation échelonnée du compte de résultat
au 31 décembre 2023

Description	Comptes	Budget	Comptes
	31.12.2022	2023	31.12.2023
Charges d'exploitation	2 004 250.53	2 284 956.00	1 848 938.14
30 Charges de personnel	383 033.00	468 400.00	423 520.05
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	798 887.11	1 112 500.00	779 783.08
33 Amortissements du patrimoine administratif	319 706.65	225 505.00	207 996.79
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36 Charges de transfert	497 449.77	473 551.00	431 216.22
37 Subventions redistribuées	5 174.00	5 000.00	6 422.00
Revenus d'exploitation	1 768 146.52	1 906 109.00	1 846 701.95
40 Revenus fiscaux	1 666 630.05	1 679 748.00	1 594 873.52
41 Patentes et concessions			
42 Taxes	72 430.04	64 000.00	76 040.02
43 Revenus divers			
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	23 912.43	157 361.00	169 366.41
47 Subventions à redistribuer	5 174.00	5 000.00	6 422.00
Résultat d'exploitation	236 104.01-	378 847.00-	2 236.19-
34 Charges financières	981 649.67	244 500.00	154 656.22
44 Revenus financiers	2 089 970.65	678 158.00	757 771.31
Résultat financier	1 108 320.98	433 658.00	603 115.09
RESULTAT OPERATIONNEL	872 216.97	54 811.00	600 878.90
38 Charges extraordinaires	583 666.81	39 343.00	241 296.36
48 Revenus extraordinaires			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	583 666.81-	39 343.00-	241 296.36-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	288 550.16	15 468.00	359 582.54

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	40 700.00	28 300.00	28 300.00
02	Services généraux			
	TOTAL DEPENSES	40 700.00	28 300.00	28 300.00
56	Subventions d'investissements propres - FIDU	40 700.00	28 300.00	28 300.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DEPENSES	1 890 623.20		103 254.81
	TOTAL RECETTES	823 000.00		185 000.00
34	Sports et loisirs			
	TOTAL DEPENSES	1 890 623.20		103 254.81
	TOTAL RECETTES	823 000.00		185 000.00
50	Immobilisations corporelles - Solde rénovation terrains stade	1 889 623.20		103 254.81
55	Participations et capital social	1 000.00		
63	Subventions d'investissements acquises - Solde subvention FI rénovation terrains stade	823 000.00		185 000.00
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	20 005.46	240 000.00	82 886.15
61	Circulation routière			
	TOTAL DEPENSES	20 005.46	240 000.00	82 886.15
50	Immobilisations corporelles - Rénovation routes et éclairage public	20 005.46	240 000.00	82 886.15
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	784 167.54	1 640 000.00	1 320 968.90
	TOTAL RECETTES			18 275.50
72	Traitement des eaux usées			
	TOTAL DEPENSES	778 064.44	1 640 000.00	1 320 968.90
	TOTAL RECETTES			18 275.50
50	Immobilisations corporelles - Travaux construction séparatif, solde travaux canalisations Jumelles/Reblets	704 411.44	1 500 000.00	1 320 968.90
56	Subventions d'investissements propres - Subvention raccordements privés séparatif	73 653.00	140 000.00	
63	Subventions d'investissements acquises - Prélèvement solde Fonds taxe écoulement			18 275.50

		Comptes au 31.12.2022	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023
73	Gestion des déchets			
	TOTAL DEPENSES	6 103.10		
50	Immobilisations corporelles - Investissement caméra surveillance déchetterie	6 103.10		
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	2 735 496.20	1 908 300.00	1 535 409.86
	TOTAL RECETTES	823 000.00		203 275.50
		1 912 496.20	1 908 300.00	1 332 134.36